

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74-1276/SG/CG portant dénomination de diverses voies urbaines à Djibouti

n° 74-1276/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

24 juillet 1974

Numéro JO

n° 15 du 10/08/1974

Date du numéro

10 août 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — la voie nouvellement ouverte reliant le boulevard Bonheure au carrefour des rues des Afars, des Issas et de l'Arta, prend le nom de «boulevard du Cheikh-Osman-Waiïss ».

#### Art. 2

— La voie appelée « Avenue 13» prend le nom de «avenue du Cheïkh-Houmed ».

#### Art. 3

La grande place du Quartier 7 prend le nom de <place du Cheikh-Omar-Gouled ».

#### Art. 4

Le Chef de District de Djibouti est chargé de l'exécution du présent arrêté.